Bac Général HGGSP + SES (Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques et Sciences économiques et sociales)

SUJET D'EXAMEN (SESSION OFFICIELLE)

Sciences économiques et sociales - Session 2023

Sujet de l'examen national tel que publié pour la session indiquée. Source : sujets nationaux publiés par le ministère chargé de l'examen et les services académiques. Document mis à disposition par FormaV pour la révision.

Toutes les annales et leurs corrigés : https://bac-hggsp-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2023

Sciences économiques et sociales

Mardi 21 Mars 2023

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 11 pages numérotées de 1/11 à 11/11.

Le candidat traite au choix le sujet de dissertation ou l'épreuve composée.

Il indique sur sa copie le sujet choisi.

Dissertation s’appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Dans quelle mesure les instruments dont disposent les pouvoirs publics pour faire face aux externalités négatives sur l’environnement sont-ils efficaces ?

DOCUMENT 1

Part de la fiscalité énergétique[1] dans le revenu total des ménages en 2019

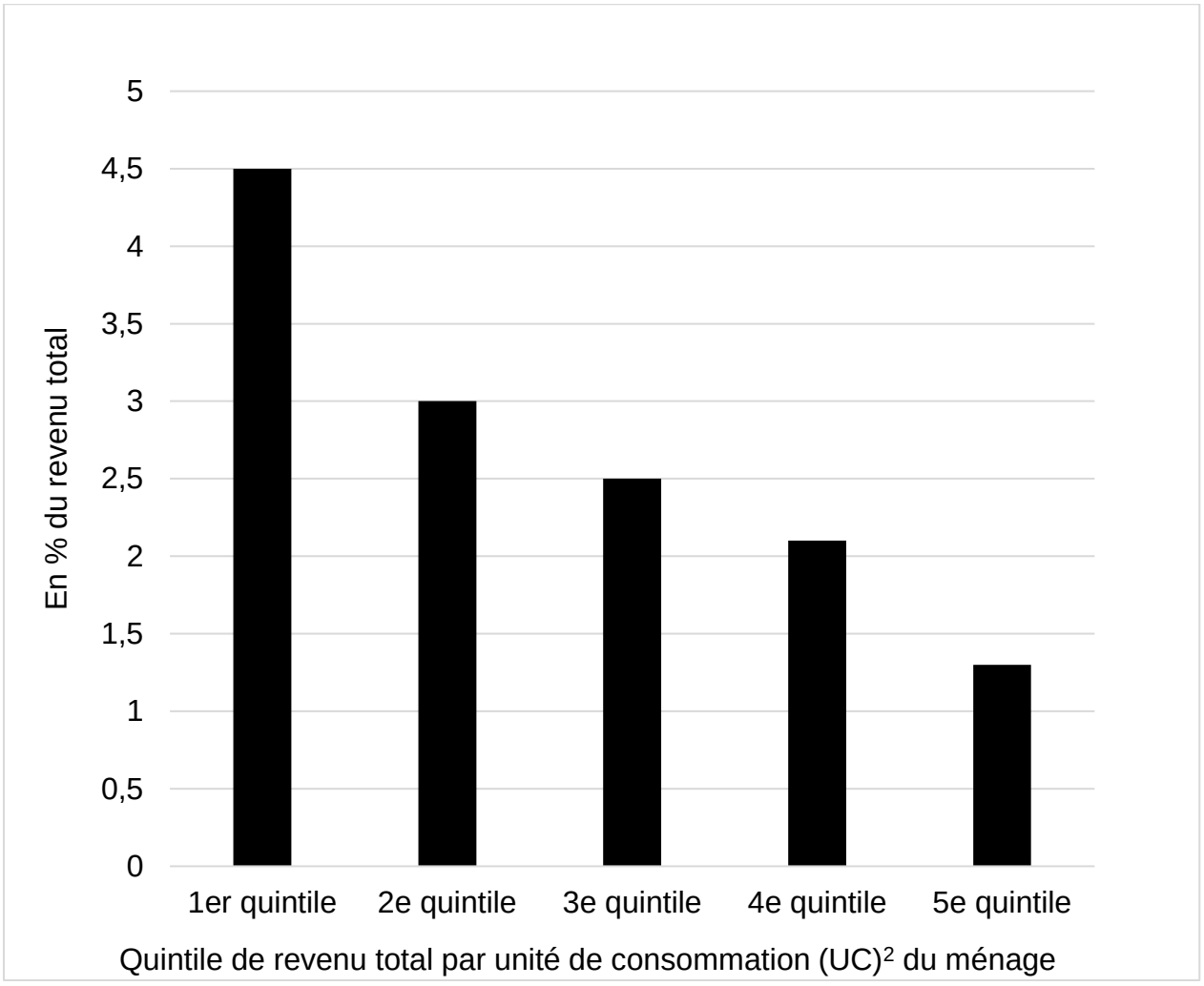

Lecture : La fiscalité énergétique totale représente en moyenne 4,5% du revenu total par UC des 20% des ménages les plus modestes (premier quintile) en 2019.

Source : d'après Rapport sur l'impact environnemental du budget de l'État, 2021.

1 : Fiscalité énergétique : Taxes intérieures de consommation sur les énergies (taxe intérieure de consommation sur les carburants et le fioul, taxe intérieure de consommation sur le gaz naturel et taxes locales de consommation sur l'électricité).

2 : L'unité de consommation permet de comparer le niveau de vie en prenant en compte le nombre de personnes dans le ménage selon leur âge.

DOCUMENT 2

Répartition géographique des émissions de CO_2 dans le monde (en milliards de tonnes)

	1990	2017	2018	Évolution 2017-2018 (%)	Évolution 1990-2018 (%)
Amérique du Nord	**5 809**	**6 231**	**6 366**	**+ 2,2**	**+ 9,6**
dont Canada	455	595	594	- 0,1	+ 30,7
Etats-Unis	5 064	5 128	5 275	+ 2,9	+ 4,2
Amérique centrale et du Sud	**675**	**1 348**	**1 343**	**- 0,4**	**+ 98,9**
dont Brésil	229	507	500	- 1,3	+ 118,7
Europe et ex-URSS	**8 457**	**6 202**	**6 243**	**+ 0,7**	**- 26,2**
dont Russie	2 355	1 688	1 748	+ 3,5	- 25,8
UE à 27	3 824	3 146	3 085	- 1,9	- 19,3
Allemagne	1 018	788	753	- 4,5	- 26,1
Espagne	234	282	276	- 2,2	+ 18,1
France	390	339	332	- 2,2	- 14,8
Italie	431	356	345	-3,1	- 19,9
Pologne	371	327	334	+ 2,0	- 10,1
Royaume-Uni	584	379	372	- 2,0	- 36,3
Afrique sub-saharienne	**478**	**849**	**862**	**+ 1,5**	**+ 80,1**
Moyen-Orient et Afrique du Nord	**1 056**	**3 161**	**3 229**	**+ 2,1**	**+ 205,7**
dont Arabie Saoudite	173	632	625	- 1,1	+ 261,6
Asie	**5 222**	**17 682**	**18 117**	**+ 2,5**	**+ 247**
dont Chine	2 398	11 087	11256	+ 1,5	+ 369,5
Corée du Sud	270	675	695	+ 2,9	+ 157,1
Inde	595	2 246	2 622	+ 7,2	+340,8
Japon	1 149	1 220	1 199	- 1,7	+ 4,3
Océanie	**309**	**462**	**465**	**+ 0,7**	**+ 50,7**
Monde	**22 637**	**37 180**	**37 887**	**+ 1,9**	**+ 67,4**

Source : d'après Ministère de la transition écologique, 2021.

DOCUMENT 3

Les voitures individuelles sont aujourd'hui responsables d'environ 60% des émissions totales de CO_2 du transport routier en Europe. Développer la mobilité propre en encourageant l'acquisition de véhicules peu polluants est donc un levier essentiel pour atteindre la neutralité carbone en 2050 et réduire la pollution atmosphérique. Afin d'encourager les Français à acquérir des véhicules plus propres, le Gouvernement a mis en place des aides, tels que le bonus écologique et la prime à la conversion[1], ainsi que de nombreux outils pour les accompagner dans cette démarche.
Les aides à la mobilité propre concernent l'achat ou la location d'au moins deux ans des véhicules appartenant aux catégories suivantes :

- Les voitures particulières, camionnettes, ou véhicules automoteurs spécialisées[2], dont le poids total autorisé en charge n'excède pas 3,5 tonnes ;
- Les véhicules électriques à moteur à 2 ou 3 roues et les quadricycles à moteur électrique ;
- Les poids lourds, autobus ou autocars […] fonctionnant à l'électricité ou à l'hydrogène;
- Les vélos à assistance électrique;
- Les vélos cargos.

[…] Le malus écologique est la taxe sur les émissions de dioxyde de carbone dont l'objectif est d'encourager les consommateurs à s'orienter vers les véhicules les moins émetteurs de CO_2. En 2022, la taxe s'applique aux véhicules neufs émettant au moins 128 g de CO_2/km. Plus le modèle de véhicule acheté est émetteur de CO_2, plus le malus augmente.

Source : www.ecologie.gouv.fr, 2021.

1 : Prime à la conversion : Aide allouée aux propriétaires d'un véhicule ancien disposés à le mettre au rebut et à le remplacer par une voiture moins polluante, neuve ou d'occasion.

2 : Véhicules automoteurs spécialisés (VASP) : la catégorie VASP regroupe entre autres les ambulances, les camping-cars, les caravanes, les remorques, les dépanneuses, les bennes à ordures, les camions-restaurants, les tracteurs et autres remorques agricoles et les limousines.

DOCUMENT 4

Évolution du prix moyen de la tonne de CO_2 en Europe pour l'industrie

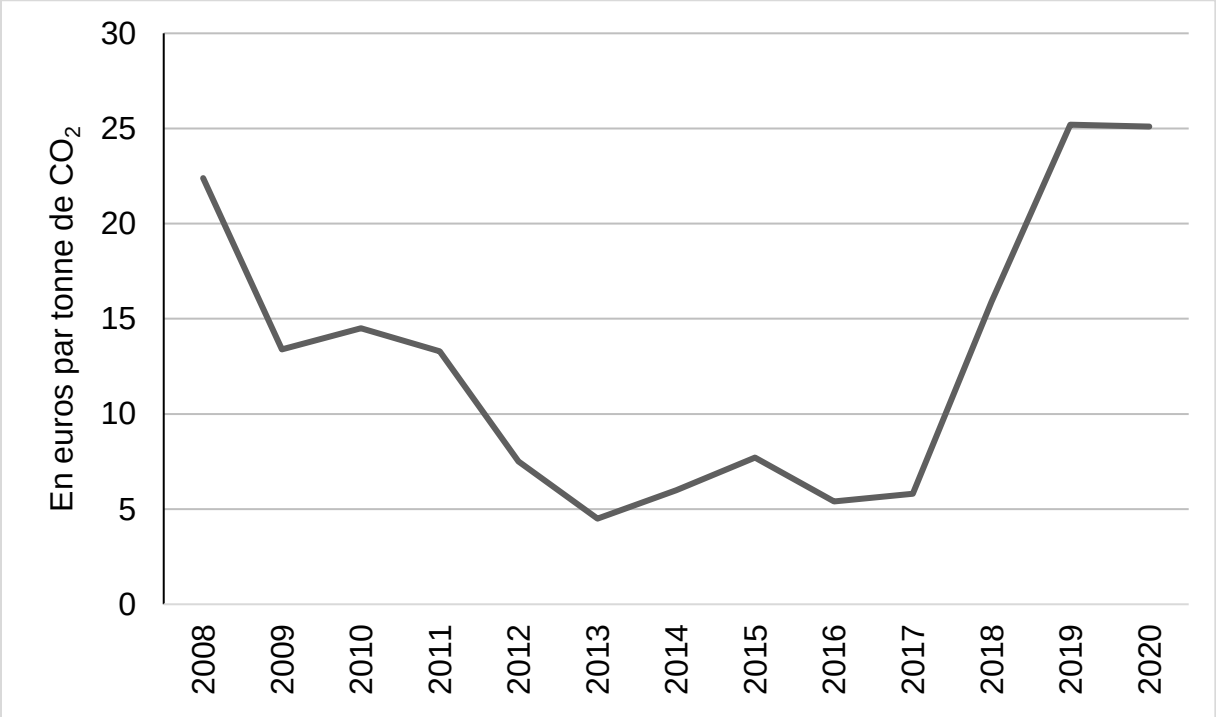

Source : Observatoire climat-énergie, 2022.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.
Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé aux candidats de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.
Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- *en développant un raisonnement ;*
- *en exploitant les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- *en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances *(4 points)*

Montrez que la différenciation des produits peut expliquer le commerce entre pays comparables.

Deuxième partie : Étude d'un document *(6 points)*

Diplôme le plus élevé obtenu selon la tranche d'âge en 2021 (en %)

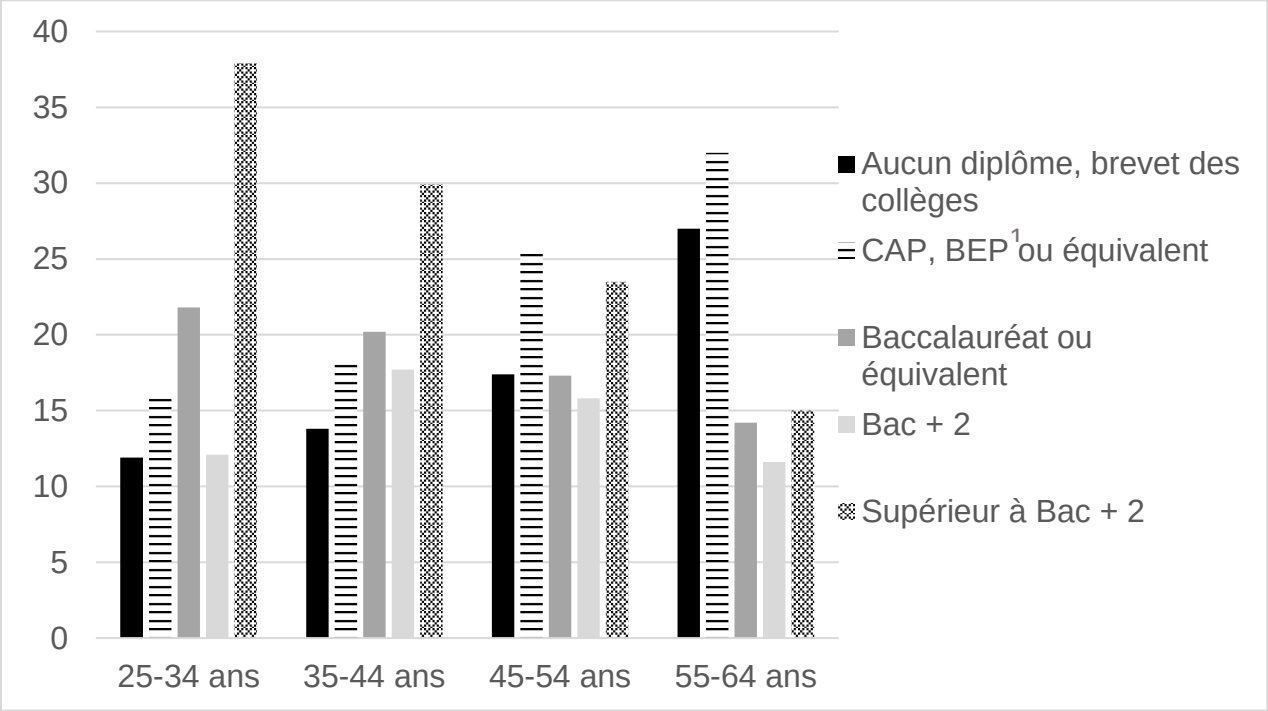

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes âgées de 25 à 64 ans.

Sources : INSEE, enquête Emploi, 2022.

1 : CAP : certificat d'aptitude professionnelle ; BEP : brevet d'études professionnelles. L'examen du BEP n'existe plus depuis 2021.

Questions :

1. Comparez les diplômes obtenus par les 25–34 ans, d'une part, et les 55–64 ans, d'autre part. *(2 points)*

2. À l'aide du document et de vos connaissances, vous montrerez que l'élévation du niveau de qualification est une explication de l'évolution de la structure socioprofessionnelle en France. *(4 points)*

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire ***(10 points)***

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que l'engagement politique dépend de variables sociodémographiques.

DOCUMENT 1

Une autre population abondamment étudiée en France est celle des anciens soixante-huitards[1]. Annick Percheron[3] a montré à partir d'enquêtes par sondage la persistance, en 1989, des clivages générationnels suscités par la guerre d'Algérie et Mai 1968 chez les interviewés qui arrivaient alors à l'âge de la majorité. Les partisans de l'indépendance algérienne, tout comme les interviewés favorables au mouvement de mai, surtout s'ils ont activement participé aux événements, restent au moment de l'enquête plus politisés et plus à gauche que les pro Algérie Française et les anti mai 1968. En outre les militants de mai 1968 sont nettement plus attachés aux valeurs permissives[2] du libéralisme culturel. Elle distingue deux populations, « un noyau étroit de militants engagés chez lesquels l'événement a renforcé, cristallisé des attitudes déjà existantes ; un cercle plus large d'individus révélés à eux-mêmes par ces mêmes événements et qui en portent aujourd'hui encore la marque, mais sous une forme plus atténuée ».
[…] Sur une période plus récente, celles des mobilisations lycéennes et étudiantes de 1986, Anne Muxel[3] a montré à partir d'un panel de jeunes, interviewés sept fois de 1987 à 1997, entre leur dix-huitième et leur trentième année, la politisation durable produite par la participation à ces mobilisations contre la réforme des procédures de sélection à l'entrée des universités.

Source : Nonna MAYER, *Sociologie des comportements politiques*, 2014.

1 : Soixante-huitards : participants au mouvement de mai 1968.
2 : Permissives : qui permettent facilement.
3 : Annick Percheron et Anne Muxel : sociologues françaises.

DOCUMENT 2

Taux d'adhésion à au moins une association selon le sexe en 2016 (en %)

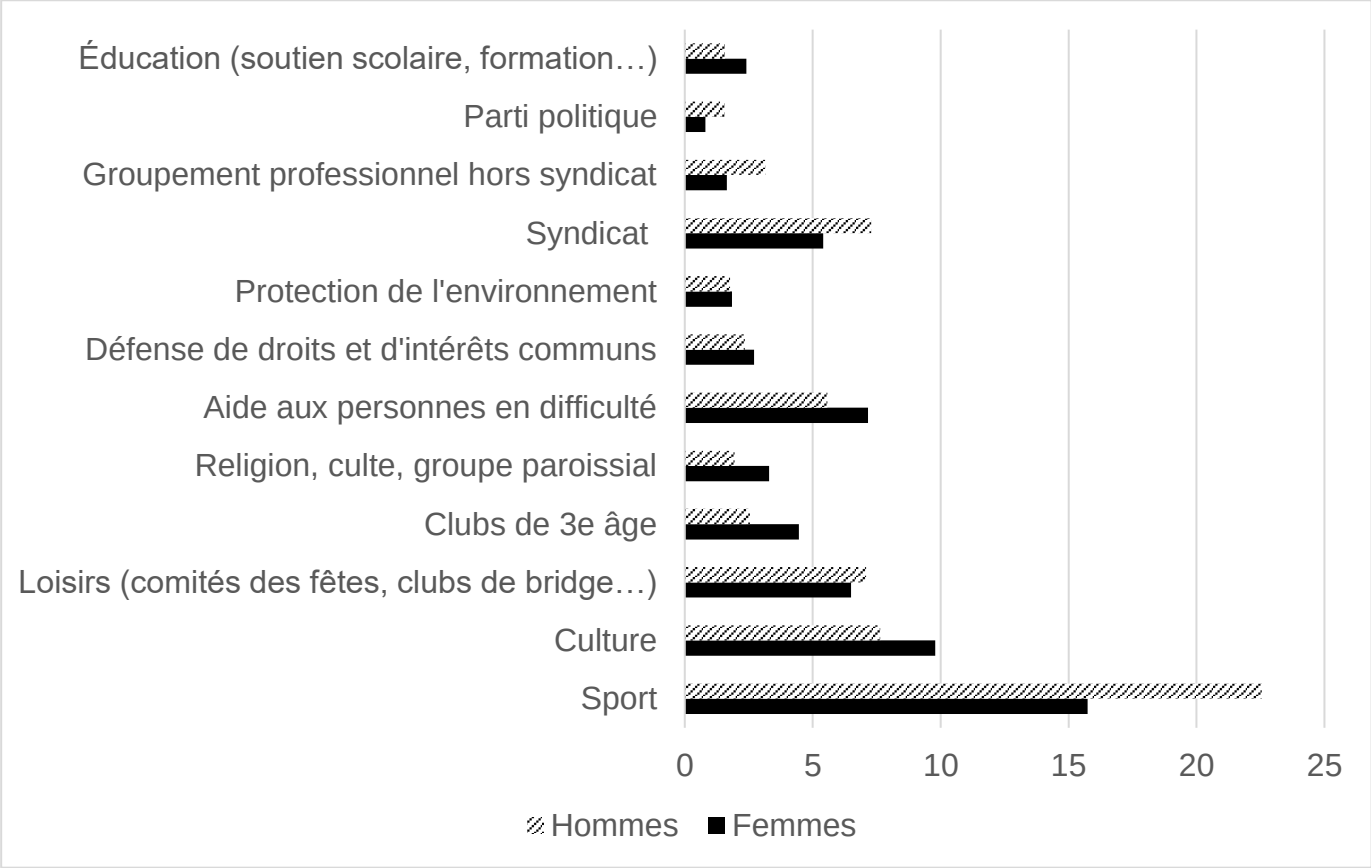

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 16 ans ou plus.

Source : INSEE, 2016.

DOCUMENT 3

Profil des abstentionnistes aux élections législatives en 2022 selon le sexe, l'âge et la catégorie socioprofessionnelle (en %)

	Votants	Abstentionnistes	Total
Ensemble	47,7	52,3	100
Sexe			
Homme	48	52	100
Femme	48	52	100
Âge			
18-24 ans	31	69	100
25-34 ans	29	71	100
35-49 ans	41	59	100
50-59 ans	48	52	100
60-69 ans	60	40	100
70 ans et plus	69	31	100
CSP			
Cadres	47	53	100
Professions intermédiaires	43	57	100
Employés	35	65	100
Ouvriers	38	62	100
Retraités	67	33	100

Source : d'après www.ipsos.com, 2022.